

# Condensé du guide d'utilisation du logotype

## Le logotype



40 mm



Taille minimum  
d'utilisation du logotype

Le "H" de l'Hérault garde ainsi ses pieds dans l'eau et la tête au soleil (rond orange).

Au premier plan, notre symbole se dégage de la carte du territoire dont les contours géographiques ont été respectés.

Un périmètre de territoire cependant ouvert vers les autres où le fond jaune vif (couleur conviviale, chaleureuse et stimulante) reflète l'ouverture et le contact social. Car il fait bon vivre ensemble en Hérault !

Une touche de vert vient souligner le tout pour renforcer le lien "Piémont et littoral" qui caractérise notre département.

Voici la marque de notre institution qui renvoie à la géographie, aux limites qui identifient ce territoire et, donc aux femmes et aux hommes qui y vivent et y travaillent.

## Les couleurs



Quadri : C 65 / J 100  
Pantone 369 C



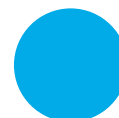
Quadri : J 100  
Pantone Yellow C



Quadri : M 70 / J 100  
Pantone 165 C



Quadri : C 96 / M 64  
Pantone 7686 C



Quadri : C 86 / M 8  
Pantone 299 C

## La version niveau de gris



## La version monochrome



Les versions monochromes du logotype du Département de l'Hérault doivent être utilisées dans les cas où la version en couleur n'est pas possible pour des raisons techniques ou économiques :  
ex. télécopie, annonces ou documents imprimés en une couleur seulement, etc.

## Les formats à votre disposition



**Fichier .ai vectorisé** : fichier à utiliser de préférence pour vos documents imprimés. Le fichier s'ouvre avec Illustrator mais peut aussi s'ouvrir dans Photoshop ou s'importer dans InDesign.



**Fichier .tiff** : fichier bitmap. À utiliser pour vos documents imprimés en conservant la transparence sous le logo.



**Fichier .png** : fichier bitmap. À utiliser sur vos documents web ou autres applications mobiles.